



Association Intercommunale
du Vallon de la Baumine

Conseil intercommunal de l'association intercommunale du Vallon de la Baumine

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 12 juin 2024

Le Conseil intercommunal de l'AIVB,

- Adopte l'article 1 du préavis n° 01/2024 portant sur les comptes de l'exercice 2023 avec un excédent de produits de CHF 320'546.06.
Préavis adopté à l'unanimité.
- Adopte l'article 2 du préavis n° 01/2024 portant sur les comptes de l'exercice 2023 en donnant décharge au comité de direction, à la boursière et à la commission de gestion.
Préavis adopté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 12 juin 2024.

Le Bureau du Conseil Intercommunal

Le Président


Gaëtan Wagnières



La Secrétaire


Florence Clément